N°1

JONZAC

Bulletin municipal - Juillet 2025

LE DOSSIER

Restauration du Cloître des Carmes

04 C'est d'actualité

13 Le dossier

17 Retour en images

20 Économie et commerces

21 Énergie renouvelable

23 Participation citoyenne

24 Le jour où

26 Les événements à venir

27 Pratique

Direction de la publication: Christophe CABRI, maire de Jonzac
Crédits photos : Ville de Jonzac sauf mentions contraires
Impression : Imprimerie Michot
Tirage : 2 500 exemplaires
Dépôt légal à parution : N°ISSN en cours
Tous droits de reproduction réservés

Chères Jonzacaises, chers Jonzacais,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à travers ce premier bulletin municipal. Il inaugure une nouvelle manière de vous informer, de vous associer à la vie de notre commune, et de tisser ensemble un lien encore plus fort, fondé sur la proximité et la participation.

Notre commune est riche de ses habitants, de son histoire, de ses talents, mais aussi de ses projets. Chaque jour, avec l'équipe municipale, nous nous engageons pour améliorer votre cadre de vie, soutenir le tissu associatif, dynamiser l'économie locale et faire de notre commune un territoire solidaire, durable et tourné vers l'avenir.

Ce bulletin se veut le reflet fidèle de cette dynamique. Vous y trouverez des informations pratiques, des retours sur les réalisations, des portraits, des focus sur les événements et les projets à venir. Il est aussi le témoignage de notre volonté d'avancer avec vous, à votre écoute.
Ensemble, faisons vivre Jonzac, ville d'eau et de bien-être.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Christophe CABRI
Maire de Jonzac

Bien à vous,

MOBILITÉS DOUCES

Des aménagements pour les cyclistes

Dans le cadre de son schéma directeur des mobilités, la commune a mis en place plusieurs actions concrètes afin d’encourager les déplacements à vélo et d’améliorer la sécurité des cyclistes :

- Dans certaines rues à sens unique, la circulation des vélos est désormais autorisée dans les deux sens. Ces doubles sens cyclables sont identifiés par une signalisation spécifique.

- Des arceaux vélos pour stationner en toute sécurité ont été installés dans des lieux stratégiques : à proximité du cinéma, des commerces et de la mairie.

La création d’une liaison piétonne

Une nouvelle liaison piétonne a été aménagée entre le Centre de loisirs et la rue des Pierrières afin de faciliter l’accès sécurisé des enfants et des familles.

Ce chemin permet une connexion directe et agréable, favorisant les déplacements à pied . Cette initiative contribue à encourager les modes de déplacement doux dans le quartier.

Bientôt une nouvelle signalétique

Dans la continuité de son schéma directeur des mobilités, une étude est en cours pour refondre l'ensemble de la signalétique de son territoire afin de faciliter le cheminement des utilisateurs (visiteurs, touristes, habitants,...).

Elle permettra aussi de mettre en avant les atouts et les points d'intérêts touristiques de la commune, ses équipements et son cœur de ville.

CADRE DE VIE

Une stratégie de végétalisation et d’adaptation au changement climatique

Portée par la démarche “Petites Villes de Demain”, la ville a confié au bureau d’études “Inddigo” de Nantes, une étude de végétalisation et d’adaptation au changement climatique. Travailler sur la végétalisation permet d’améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi la qualité paysagère et patrimoniale des espaces en ville. Elle est aussi une réponse efficace aux périodes estivales de plus en plus chaudes à l’origine d’effets d’îlot de chaleur. Enfin, elle participe aux efforts de reconquête de la biodiversité.
A l’issue de cette étude, 14 actions ont été retenues, dont un référentiel de végétalisation ci-contre ou la requalification du Square Leclerc ci-dessous.

STRATEGIE DE VEGETALISATION / Programme d'action

ACTION A1

UN REFERENTIEL DE VEGETALISATION

ELABORER UN RÉFÉRENTIEL DE VÉGÉTALISATION POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DE VÉGÉTALISATION EN MATIÈRE DE CHOIX VÉGÉTAUX

Type d'action : Stratégie, planification, cadrage

Le référentiel de végétalisation a pour but de définir des ambiances et des gammes végétales (palettes et associations végétales) adaptées au climat actuel et futur, déclinées par secteur de la ville.
Le référentiel de végétalisation introduit des modalités de mise en œuvre des végétaux, en fonction des typologies d'aménagement paysagers et des contextes (édaphiques, urbains, climatiques...). Il prend en compte les contraintes de gestion des espaces végétalisés (accès, arrosage, besoins de taille,...).
Ce référentiel est annexé aux consultations de MOe engageant des aménagements végétalisés. Il est construit en cohérence avec la Démarche Villes et Villages Fleuris et avec les prescriptions du Secteur Patrimonial Remarquable. Il est également accompagné par une réflexion sur la biodiversité.

MOYENS
- Étude d'élaboration du Référentiel confiée à un paysagiste conseil ou concepteur
- Implication / pilotage par le service espaces verts

COÛT ESTIMATIF
- 12 à 15 000€ HT en cas de prestation assurée par un bureau d'étude

La requalification du Square Leclerc

L’objectif de requalification du Square Leclerc, situé entre la rue Denfert Rochereau et l’Avenue des Poilus, est de révéler le caractère mémoriel du site, en mettant en valeur sa géométrie singulière. L’objectif est également de le moderniser et d’améliorer son paysage et son patrimoine végétal, ces derniers étant vieillissants, tout en facilitant les usages de détente. Les arbres existants en bonne santé seront tous préservés.

De l’ombre pour les rues du centre-ville

Les éléments d’ombrage dans les rues jouent un rôle essentiel pour le confort thermique en été. Ils protègent les piétons du rayonnement solaire direct, réduisent l’effet d’îlot de chaleur urbain et favorisent les déplacements actifs.

Ces dispositifs peuvent être naturels (végétation) ou artificiels (structures légères). Ils contribuent aussi à l’esthétique et à la convivialité des espaces publics.

CADRE DE VIE

Police environnementale

Le ramassage des ordures ménagères est un enjeu central pour la propreté et la qualité de vie urbaine. La ville met en place diverses actions pour améliorer la collecte et la gestion des déchets, la mise en place de poubelles publiques et des campagnes de sensibilisation. Cependant, l'incivilité et la délinquance environnementale, telles que les dépôts sauvages et le non-respect des horaires de collecte, compliquent la tâche des autorités locales. Ces comportements nuisent à l'efficacité des efforts de gestion des déchets et nécessitent une approche combinée de prévention, de répression et d'éducation citoyenne.

Installation de mobilier urbain sur les bords de La Seugne

Le long de la Seugne, l’aménagement des berges intègre des bancs, tables de pique nique et poubelles judicieusement placés pour offrir du confort aux promeneurs et encourager la convivialité.

Ces équipements sont conçus dans des matériaux durables (bois, métal, béton recyclé) favorisant l’esthétique du site et l’intégration dans l’écosystème naturel de la rivière .

Renouvellement et extension de la vidéoprotection

La ville de Jonzac s’est dotée en 2014 d’un système de vidéoprotection, composé de 21 caméras, afin de lutter efficacement contre l’insécurité sur le territoire communal.

Ce dispositif vieillissant mais indispensable, nécessite une réactualisation des équipements permettant ainsi sa pérennisation.

La Municipalité a donc décidé de renouveler et d’étendre le parc actuel. A terme, sur un phasage se déroulant en 3 ans, 33 caméras de dernière génération composeront le réseau de vidéoprotection de la ville.

HABITAT

Rénovation d’une maison, Avenue des Poilus

Afin de lutter contre la pénurie de logements locatifs et de réduire le taux de logements vacants, une maison de 160 m² a été réhabilitée à quelques pas de l’hôpital, de la gare et des écoles.

Les travaux, réalisés par des artisans locaux , ont été subventionnés et permettent de proposer un logement qui répond aux performances énergétiques actuelles.

Des heureux locataires l’occupent depuis le 1er avril 2025.

Nouveau lotissement communal

Les parcelles du lotissement “La Cité des Peupliers”, rue de la Garenne, sont en vente. Elles bénéficient d'une localisation exceptionnelle par leurs proximités des commerces, du centre-ville et des écoles.
26 parcelles sont à bâtir sur des superficies allant de 250 à 630 m², viabilisées et raccordées au réseau du chauffage urbain.
Pour plus de renseignements et/ou effectuer une réservation de terrain :

05.46.48.04.11

urbanisme@villedejonzac.fr

COMMUNICATION

Un nouveau site internet

Il apporte un design plus attrayant, une meilleure lisibilité et une facilité d’accès à l’information aux habitants et visiteurs.

https://villedejonzac.fr

Passage à Panneau Pocket +

Pour un accès simplifié à l'information et aux services qui comptent le plus pour les habitants.

JEUNESSE

Soutiens aux écoles

Cette année scolaire a été riche en découvertes et en partages. Des échanges intergénérationnels ont été organisés entre les écoles maternelles et l’EHPAD, tandis que les enfants ont pu profiter d’animations culturelles à la médiathèque et au cinéma.
Certaines classes élémentaires ont également bénéficié d’activités aux Antilles de Jonzac. Les élèves de l’école La Ruche ont visité le Paléosite le 19 juin, et ceux de Malraux ont voyagé du 15 au 18 avril. Enfin, le poste informatique du directeur de l’école élémentaire a été renouvelé pour mieux répondre aux besoins administratifs.

On fait rentrer l’hiver

Dans le cadre de son projet pédagogique, l’équipe de la crèche transforme la structure à l’image de la saison : automne, hiver, printemps, été.

Le temps de 2 semaines environ, les enfants sont immergés dans une ambiance symbolique pour vivre des expériences inédites.

Des nouvelles structures de jeux dans la cour

Afin de remplacer des structures de motricité vétustes, et en concertation avec les équipes éducatives, l’école maternelle La Ruche et l’école élémentaire Malraux ont été dotées de nouveaux équipements ludiques.

Ils permettront à coup sûr de développer le sens de l’équilibre, les aptitudes physiques et motrices des enfants des écoles en toute sécurité.

SPORTS

Modernisation et mise en accessibilité à la Base de loisirs

La Base de loisirs se dote de nouveaux équipements et l’accent a été mis sur l’accessibilité et le vivre ensemble.

Des cabines de change et un accès à la plage permettent désormais aux personnes à mobilité réduite de se baigner. Les nouvelles douches et le mobilier urbain récemment installés ont été choisis dans des matériaux s’intégrant particulièrement bien dans l’environnement naturel qui jalonne cet espace.

Et pour le plus grand plaisir des enfants, les structures gonflables de l’espace pitchoun ont été renouvelées. Un véhicule électrique vient compléter le programme d’investissement pour améliorer les conditions de maintenance et d’entretien quotidien de la base.

Et bientôt ...

- Un tout nouveau parcours de fitness et de bien être composé de 3 pôles et de 13 agrès s’installera prochainement sur les rives de la Seugne.
  Station de Cross training, vélo elliptique et double barres de traction viendront muscler votre pratique.

- Attendu depuis longtemps, la résidence Daniel devrait voir pousser un city-stade avant la fin de l’année.
  L’occasion de promouvoir les rencontres, d’échanger des savoir-faire et de favoriser le vivre ensemble.

TRAVAUX ET VOIRIE

Mise en accessibilité de la salle des fêtes

Depuis déjà de nombreuses années, l’accessibilité des personnes à mobilité réduite dans les espaces publics est une priorité.

De multiples réalisations ont vu le jour, notamment l’accueil de la mairie, le stade Jean Claude Texier, la salle des fêtes où une plateforme personne à mobilité réduite est désormais opérationnelle.

Aménagement de la rue de Puits Neuf

Un aménagement souterrain a été réalisé pour la récupération des eaux pluviales.

Ces travaux ont été l’occasion de refaire la voirie de surface.

Travaux sur l’Avenue Monseigneur Chauvin

Une première étape des travaux, à la charge de la ville, a eu lieu en avril 2025 pour permettre l’enfouissement des réseaux.

L’aménagement de la voirie et des accotements est prévu au dernier trimestre 2025 par le Département de la Charente-Maritime.

TRAVAUX ET VOIRIE

Toits de l’église, temple et presbytère

Des travaux de couvertures indispensables ont été réalisés sur ce premier semestre 2025, afin de préserver notre patrimoine culturel et religieux. Ainsi la partie nord de la toiture de l’église a été entièrement refaite sous l’œil expert d’un architecte du patrimoine. La couverture du temple a également été changée pour accueillir à la fois le culte et de nombreuses manifestations culturelles. Enfin, une partie mineure de la couverture du presbytère a été isolée et remaniée.

Toit de l’église avant travaux

Toit de l’église après travaux

URBANISME

Révision du Plan Local d’urbanisme (PLU)

La révision générale du PLU est engagée depuis le printemps 2023.
Ce nouveau document d’urbanisme va définir des nouvelles règles de construction (terrains constructibles, règles de constructibilité, ...).

Une 2ème réunion publique d’information va être organisée à l’automne 2025.

En attendant, les premières pièces du PLU (diagnostic territorial et le projet communal à 10 ans) sont consultables à l’accueil de la mairie. Un registre de concertation est aussi à votre disposition pour recueillir toutes vos observations ou demandes.

TOURISME

Agrandissement aire de camping-car, hébergement insolite et camping municipal

Le quartier du camping municipal a vu de nombreuses améliorations en ce début d’année.
Les emplacements du camping ont été agrandis pour répondre aux normes de son classement et offrir de beaux espaces. Il y a maintenant 30 emplacements. Les sanitaires et accueil ont été entièrement restaurés ou changés permettant aux campeurs ou camping caristes de bénéficier de belles infrastructures lesquelles ont été étudiées pour être économes en eau et électricité.

Plus haut l’aire de camping cars a été agrandie pour être portée à 46 emplacements, avec un nouveau système d’accès.
Jouxtant ce lieu, un petit village de tipis en bois, appelés “cabadiennes” a trouvé sa place dans un espace préservé, dans lequel les arbres et arbustes permettent de créer un écrin propice au repos, à quelques encablures du centre-ville. Ce lieu à la location comporte aussi des sanitaires et des éviers pour pouvoir faire sa vaisselle. Visiteurs d’un soir, en vélo, à pieds ou en voiture auront l’opportunité de passer une ou plusieurs nuits dans ce camping insolite tout proche de la Corderie où les artisans d’art leur proposeront des ateliers pour découvrir leur savoir faire.

RESTAURATION DU CLOÎTRE DES CARMES

Le couvent des Carmes est fondé en 1505 par Jean de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, sur les lieux où aurait existé une chapelle dédiée à Saint Nicolas. Détruit lors des guerres de Religion vers 1570 par les protestants, il est reconstruit au XVIIe siècle par Léon de Sainte-Maure : la date de 1637, visible sur le contrefort de la façade de la chapelle, indique probablement sa reconstruction. Le couvent n'abritera que quelques frères Carmes mais la fondation pieuse a permis la création d'un nouveau quartier qui communique alors par les ponts de bois avec l'église et le château. Le cloître est édifié dans un style particulièrement sobre. Les galeries desservent les cellules des religieux, éclairées par des petites fenêtres.

La Chapelle qui sert désormais de tribunal d'instance, date de la même époque, mais conserve quelques éléments du sanctuaire originel (partie du chevet et du mur nord, contreforts ornés de sculptures fantaisistes « allégoriques »). Elle conserve également des boiseries du XVIIIe siècle. Le couvent est acquis par la municipalité au moment de la Révolution. Elle y installe des salles de réunions publiques et une prison. En 1803, le ministère de l'intérieur y implante dans la partie acquise par le département une gendarmerie.
La prison restera en activité jusqu'après la Seconde Guerre mondiale tandis que la chapelle accueille le tribunal civil. En 1860 la gendarmerie prendra possession des bâtiments de l'actuelle médiathèque jusqu'en 1980. Restauré de 1978 à 1980, le cloître devient un centre culturel.

Le couvent à l'époque de la Révolution

L'acquisition de la quatrième aile du cloître jusqu'alors utilisée par le tribunal d'instance ouvre la voie d'un formidable chantier. Naissent alors des envies d'agrandissement du musée archéologique, d'accessibilité du musée numérique et de fluidité de l'espace d'exposition.
La proposition conjointe des élus et de l'architecte de révéler le quatrième déambulatoire et d'ouvrir le jardin devant la rue Ruibet-Gatineau donne une dimension plus large à cette réhabilitation qui s'inscrit désormais dans une redéfinition globale du quartier.

Des artisans locaux ont réhabilité de façon remarquable environ 230 m² sur 2 niveaux avec des matériaux de qualité qui s'accordaient avec la respectabilité du lieu, s'attachant à rendre accessibles des espaces qui ne l'était pas auparavant, garantissant les niveaux de sécurité que l'on peut attendre d'un bâtiment neuf et les performances énergétiques d'une construction récente. La pierre, le bois, le métal ont été façonnés pour allier la restitution historique propre à cet édifice chargé d'histoire et les éléments de modernité et de confort.
Ainsi les dalles en pierre du jardin intérieur jouxtent la plateforme PMR permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux différentes salles du 1er étage par l'ensemble des galeries et à la micro folie de Jonzac.

LES JARDINS DES CARMES

L'aménagement global se composera de trois espaces: Deux le long la rue Ruibet Gâtineau et un, en position de cour intérieure.

La proposition d'aménagement optimise les surfaces végétalisées des espaces et l'accueil du public.

Elle reprend les codes géométriques des cloîtres et jardins religieux pour s'inscrire dans un environnement architectural remarquable.

Vue en 3D des futurs jardins des Carmes

10 janvier

Cérémonie des vœux à la population

18 janvier

Repas des aînés

19 mars

Présentation des aides pour
la rénovation de l'habitat

20 mars

Le retour du bonhomme Carnaval
sur la place du Château

20 avril

Chasse aux oeufs pluvieuse cette année

Mars-avril

Préludes au Printemps

Avril-mai

Eurochestries

18 mai

Journée européenne des Moulins

13 juin

Garden Party

21 juin

Fête de la musique

10 juillet

Jonzac Aventure

13 juillet

Mont Carmel

16 juillet

Inauguration du Cloître des Carmes

Sans oublier l'ensemble des cérémonies commémoratives

qui ont été célébrées
les 19 mars,
27 avril,
8 et 27 mai,
8, 18 et 30 juin.

Valérie NEBOUT, la nouvelle manager de commerce à la mairie

La Municipalité de Jonzac a lancé début 2022 un marché public de services au sujet d'une étude pour la revitalisation de son cœur de ville.

Ce projet s'inscrit dans le programme « Petites Villes de Demain ». Dans ce contexte, la Municipalité de Jonzac a recruté Valérie au poste de manager de commerce, en avril 2025.

Sa mission :
Impulser une nouvelle dynamique commerciale dans le cœur de ville, en renforçant son attractivité.

"Dans le cadre de son projet de transformation urbaine, la ville tient à protéger le commerce à Jonzac. Je m'engage à mettre en œuvre toute action visant à dynamiser le commerce du centre-ville. A cet effet, je suis en lien permanent avec des acteurs et partenaires afin d'avancer ensemble dans ce même objectif. » Valérie

Un bel exemple de collaboration entre deux jeunes entrepreneurs et la mairie

Justine et Jason reprennent la boulangerie Porte de Ville, qui s'appellera désormais « Chez Pierre et Juliette » en hommage aux grands-parents de Jason.

« Nous avons été reçus par M. le Maire et Valérie à qui nous avons présenté notre projet. Leur intervention et leur soutien nous permettent d'ouvrir dès cet été et nous confortent dans notre démarche de devenir commerçants à Jonzac" - Justine et Jason

Horaires d'ouverture :

- Tous les jours de 6h30 à 13h et de 15h à 20h
- Fermeture le mercredi
- Ouverture le dimanche après-midi uniquement en période estivale

Homologation du forage SOENNA 2, une étape clé pour l'avenir énergétique et thermal de la commune

La ville de Jonzac s'est depuis longtemps engagée dans une gestion responsable et innovante de ses ressources naturelles. Ce dynamisme se manifeste notamment à travers l'exploitation de ses trois forages captant le même réservoir du Trias, véritables piliers de son identité et de son développement durable.

Initié par Claude BELOT, alors Maire de Jonzac, le premier puits profond, SOENNA 1, a été foré en 1979. Il constitue aujourd'hui le cœur de l'activité thermale de la commune. Entièrement dédié à la Chaîne Thermale du Soleil, ce puits permet la distribution d'une eau thermale de grande qualité, utilisée pour les soins prodigués dans les thermes de Jonzac : voies respiratoires, rhumatologie et phlébologie.
Son exploitation a largement contribué à faire de notre ville une destination reconnue pour ses bienfaits thérapeutiques.
Face à une demande croissante et à la nécessité de diversifier les usages de la ressource, un second puits a vu le jour : LOMEGA. Ce forage présente une double vocation. D'une part, il fournit une eau thermale d'appoint à la Chaîne Thermale du Soleil, garantissant ainsi la continuité et la fiabilité du service thermal, ainsi que la gamme de produits cosmétiques « Léa Nature ».

D'autre part, il permet de chauffer le bassin aqualudique des Antilles de Jonzac, participant activement au confort des usagers tout en limitant la consommation énergétique classique. Par un ingénieux système de récupération, les rejets thermiques issus de l'exploitation de SOENNA 2 servent ensuite à réchauffer l'air de l'espace aqualudique renforçant l'économie circulaire de notre système énergétique local.
Cependant, après plus de 40 ans de service, le vieillissement de SOENNA 1 soulève légitimement des enjeux de sécurité, de fiabilité et de pérennité.
C'est dans ce contexte que la municipalité a décidé, dès 2018, de lancer un projet ambitieux : la création d'un nouveau puits profond, destiné à garantir l'avenir de l'exploitation thermale et géothermique sur notre territoire. Le forage SOENNA 2 a été foré en avril 2021.

Après les pompages d'homologations réalisés en février 2025, l'eau extraite a été reconnue comme ayant les mêmes vertus thérapeutiques que les autres puits car extraite de la même nappe. Le puits offre à la ville une eau à 65 degrés et un débit bien supérieur aux deux précédents puits, ce qui permet d'envisager un double usage dès l'autorisation d'exploitation définitive : Distribuer de l'eau à vertue thérapeutique pour notre station thermale et alimenter en chaleur par géothermie les « Antilles de Jonzac » ainsi que le réseau de chaleur urbain créé en 1982.

L'homologation provisoire de SOENNA 2 par les autorités compétentes marque une étape décisive dans cette stratégie de transition et de sécurisation. Elle confirme la conformité du forage aux normes en vigueur et reconnait les mêmes vertus à l'eau extraite des profondeurs, tout en ouvrant la voie à une exploitation plus souple, plus efficiente et plus respectueuse de l'environnement. Afin d 'obtenir une autorisation d'exploitation définitive pour les deux usages, les pompages d'homologation se poursuivront jusqu'en mai 2026, à raison de 3 jours hebdomadaires.
Jonzac poursuit ainsi son engagement dans une gestion durable et innovante de ses ressources, au service de ses habitants, de ses curistes et de ses visiteurs. L'homologation de SOENNA 2 incarne la volonté de construire un avenir énergétique résilient, local et maîtrisé.

Jonzac, une ville qui puise son énergie dans la terre… et dans l'avenir.

Remplacement de la chaudière bois

Le réseau de chaleur de Jonzac fonctionne principalement grâce à 3 chaudières Biomasse de 3 MW chacune.

La chaudière Biomasse Jonzac 1 située au lieudit Heurtebise a été démantelée pour être remplacée après plus de 22 ans d'activité.

La nouvelle chaudière Biomasse, plus économe en énergie, plus performante, encore moins polluante a une capacité de 2.5MW et doit être mise en service fin 2025.

Passage de l'éclairage en LED aux terrains de sport

Depuis janvier 2025, le stade d'honneur municipal CHAT LOCUSSOL et le stade JC TEXIER connaissent désormais un éclairage LED plus performant, plus économique garantissant une amélioration des conditions de jeux et de visibilité. Le nouveau classement de l'éclairage permet désormais d'accueillir des compétitions de niveau pré-national et de rationaliser la consommation d'énergie

Et vous, qu'aimeriez-vous lire dans votre bulletin municipal ?

Votre avis compte !

Ce bulletin est le vôtre. Pour qu'il vous ressemble encore davantage, dites- nous ce que vous aimeriez y trouver : informations, rubriques, pratiques, découvertes locales, témoignages, ... toutes vos idées sont les bienvenues !

Des idées de contenus ?
Des envies ?
Partagez-les

- Des portraits d'habitants ou de commerçants ?
- Des actualités des associations ou des écoles ?
- Lire des projets de votre quartier ?
- Une rubrique « idées de sorties » ?

Vos suggestions sont précieuses : elles permettront d'enrichir le contenu, de le rendre plus vivant et surtout, plus proche de vous.

Comment participer ?

Pour nous faire part de vos idées, c'est simple :

Remplissez le formulaire :
- En ligne via ce QR code
- En papier à l'accueil de la mairie

Merci d'avance pour votre participation, votre créativité et votre enthousiasme ! Construisons ensemble un bulletin à l'image de notre commune : vivant, utile et inspirant.

Le 30 juin 1944

Le 23 juin 1940, les troupes allemandes entrent dans Jonzac. Le commandement allemand s'intéresse très tôt aux carrières d'Heurtebise (station thermale d'aujourd'hui). A l'automne 1943, ce lieu devient un dépôt de la Kriegsmarine, qui sera l'un des plus importants de France, constituant un stock destiné à approvisionner l'ensemble des batteries côtières du mur de l'atlantique. Il renferme le contenu de cent vingt trains de munitions (350 wagons). L'attaque du dépôt s'avérait impossible, car il était entouré de quatre blockhaus armés de mitrailleuses, de canons, de lance-flammes, compris dans un double réseau de « barbelés ».
René Marchadier, jeune résistant de 20 ans, va rejoindre le groupe de résistance « Alerte » basé à Bordeaux, avec l'agent de liaison Marguerite Crauste dit Jacqueline. Au printemps 1944, René vient à Jonzac pour rencontrer son ami Michel Robert et surtout pour prendre des informations sur le dépôt de munitions qui interpelle la résistance qui est désorganisée dans la région par une vague d'arrestations (tous fusillés ou déportés). Il est accueilli par Marthe Robert, car son fils est absent, elle lui présente Pierre Ruibet. René va confier tout d'abord au jeune homme la réalisation de l'inventaire du dépôt, et par la suite celle du sabotage. Pierre Ruibet s'est porté volontaire pour cette action périlleuse. Pierre et Claude Gatineau se connaissent. Ils se rencontrent tout d'abord à la ferme des parents de Claude, puis à la carrière où ils travaillent tous les deux.

Pierre RUIBET

Claude GATINEAU

Pierre est logé chez Marthe Robert à la conciergerie du tribunal. René va l'alimenter en matériel nécessaire à la mise à feu, des crayons retardateurs, des détonateurs que Pierre va cacher sous l'estrade du président dans la salle du tribunal.
Il va effectuer plusieurs tentatives de sabotage, le18 juin mais le matériel est défectueux, et une nouvelle tentative le 21 juin avec un nouvel échec. Il va avec son amie Mathilde Robert surnommée « Titi », qui est dans la confidence, transmettre un télégramme à Bordeaux qui annonce la venue de Pierre pour récupérer du matériel, « cousin bien malade, venir avec médicaments » Mathilde se charge de l'envoyer.
Claude Gatineau, sapeur-pompier volontaire à Jonzac qui travaillait au dépôt, s'apercevant des intentions de Pierre Ruibet, il lui propose sans hésitation son aide.

Le 30 juin 1944

C'est le 30 juin, en profitant de la pause pendant laquelle les deux cents employés prenaient leur déjeuner en extérieur de la carrière, que les deux jeunes gens décident de mener à bien leur mission au péril de leur vie : Claude fait le guet, tandis que Pierre s'apprête à allumer les détonateurs. Mais le sous-officier allemand, chef de l'équipe de travail constata leur absence, retourna à la carrière et les surprit en pleine action. Il bondit sur Ruibet qui tenta de le neutraliser, mais ne réussit qu'à le blesser à la tête. Le sous-officier sortit en criant «Ruibet, Gatineau, sabotage ! ... ».
Pendant ce temps dix-sept allemands se précipitèrent dans la carrière où ils y trouvèrent la mort en même temps que Pierre Ruibet qui, en se sacrifiant, déclenche les détonateurs. tandis que Claude fait évacuer les travailleurs civils. Pierre Ruibet meurt instantanément, et Claude Gatineau indemne, se rendra au centre de secours. Il sera arrêté le soir même alors qu'il exerce sa mission de sapeur-pompier volontaire engagé sur le feu du dépôt.
Il résiste courageusement à la torture infligée pour obtenir de lui des informations et les circonstances de la mise au point de cet acte héroïque. Il reconnut sa participation.
Mathilde sera également arrêtée. Le 1er juillet au matin, une potence est dressée sur laquelle Gatineau doit être exécuté, ainsi que 40 otages désignés parmi les ouvriers.

La Gestapo commande 40 cercueils. Le maire René Gautret ne mentionne que son seul nom sur la liste demandée par les Allemands. Ceux-ci vont renoncer à cette exécution et libérer les requis.
Par contre, l'exécution de Claude Gatineau doit être immédiate, l'archiprêtre Monseigneur Chauvin obtient qu'il soit fusillé comme un soldat. Il sera fusillé le 1er juillet à 21 heures la veille de son 22ème anniversaire à la grille d'entrée de la carrière sous les yeux de ses camarades de travail tenus en respect par des soldats allemands.
Mathilde est également arrêtée 8 jours plus tard par la gestapo, elle est amenée à Saintes puis transférée au fort du Hâ à Bordeaux. Elle fut jugée et condamnée à mort. Il en va de même de mademoiselle Crauste du groupe Alerte.Toutes les deux attendent la mort dans leur cellule l'exécution est prévue fin août par les Allemands. Le 28 août, la ville de Bordeaux est libérée et cet évènement leur sauve la vie.
Au cours de l'audience du Tribunal allemand à Bordeaux qui jugeait les responsables de l'explosion, un Colonel déclara que la destruction du dépôt équivalait à la perte d'une bataille. L'acte de Ruibet et Gatineau, très connu dans la région est un épisode glorieux de la campagne de France qui a fait l'objet dans les années 1960 d'un téléfilm « Alerte à Jonzac ».

Cérémonie du 8 mai 2025 à Voiron

M. Le Maire de Jonzac a répondu à l'invitation de M. Julien POLAT, Maire de Voiron dans l'Isère (38), commune native de Pierre Ruibet, pour la cérémonie d'inauguration de la fresque « Pierre Ruibet » en compagnie d'une grande partie de la famille Ruibet.

Université d'été

Du 3 juillet au 28 août

Des maîtres conférenciers sont invités à vulgariser différentes thématiques.
Dates et informations sur le site de l'office de tourisme.
https://www.jonzac-haute-saintonge.com

Inauguration officielle du Châtelet

Samedi 30 août

Rdv à 11h sur la Place du Château.

Forum des associations

Samedi 6 septembre

De 10h à 17h au stade municipal, 2 rue de Chanzy.

Jazz à Jonzac

16 août et 13 septembre

Réservation sur le site de l'office de tourisme.
https://www.jonzac-haute-saintonge.com

Fête du patrimoine et médiévale

20 - 21 septembre

Fête médiévale autour du château avec un campement médiéval, des démonstrations de combat et de forge. Spectacle prise du château, visite animée du châtelet, ...

Feuillets d'Automne

Du 7 novembre au 6 décembre

Quatre pièces de théâtre sont programmées et un concert de musique classique vient clore le festival.
Dates et informations sur le site de l'office de tourisme.
https://www.jonzac-haute-saintonge.com

Nouveauté dans le Châtelet

Place à la découverte de son histoire au travers d'une scénographie intitulée « Un châtelet, cinq sens, mille émotions».
Cette plongée dans l'histoire du château se fait au travers d'une narration qui traverse les âges et permet d'explorer les événements et les personnages marquants qui y ont vécu ou qui y sont passés.
Ce travail de la société AV Extended met en valeur notre patrimoine en utilisant des technologies immersives et la sonorisation spatialisée offrant ainsi aux visiteurs un regard nouveau sur l'architecture.
Suivez les cinq enfants du dernier seigneur de JONZAC, Louis-Pierre-Joseph Bouchard d'Esparbès de Lussan d'Aubeterre illustrant chacun un sens et vivez une expérience riche et engageante dans une immersion qui ne se limite pas au visuel.
Renseignements et billetterie Office de Tourisme 05.46.48.49.29

Et toujours ...

Ateliers des artisans d'art à la Corderie

Les artisans d'art de notre ville ont reçu le Label Creative Friendly Destination et proposent des ateliers pour découvrir leur art.
Profitez en, programme disponible à l'Office de Tourisme.

Expositions au centre culturel des Carmes

Conférence sur le patrimoine et expositions.

Pour les fêtes de fin d'année

Retrouvez le traditionnel marché de Noël et venez découvrir le nouveau Mapping qui sera projeté sur le Châtelet.

Découpez-moi

COLLECTE DE DÉCHETS

JONZAC - BOURG

Calendrier 2025

Mini MEMO TRI

Emballages - Papiers
Tous les papiers, les emballages plastiques, les petits cartons et les emballages en métaux. **Vidés, non lavés, non emplés**

Compostage
Tous les restes de repas, préparations de repas,petits végétaux. Exemples : Coquilles d'oeuf, marc de café, thé, épluchures, fruits, légumes, reste de pâtes....

Verre
Tous les emballages en verre, type bouteilles, bocaux et pots. Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin...

Ordures Ménagères
Couche, mouchoir, papier absorbant, vaisselle cassée, lingette, serviette hygiénique, rasoir....

Déchèteries
Bois, cartons, déchets verts, déblais et gravats, encombrants, métaux, électroniques, mobilier, piles, batteries, déchets toxiques et jouets, coquilles d'huîtres....

"NOTRE HAUTE-SAINTONGE"
Application citoyenne
Gratuite & Sans inscription

Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 4h

NOUVEAUX HORAIRES DE COLLECTE - à partir du 17 janvier 2025
Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs **à partir de 4h**

Janvier						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Où se trouve la colonne à verre la plus proche ?
Avec l'application ou le site internet de la Haute-Saintonge, retrouvez les points d'apports volontaires autour de vous (colonnes à vêtements, à verre, composteurs partagés, recycleries) ainsi que les déchèteries.

Comment ne plus oublier de sortir les poubelles ?
Télécharger l'application, saisir son adresse et activer les notifications pour être informé la veille de chaque collecte !

CITEO

JONZAC

Calendrier de collecte

HAUTE SAINTONGE

Le sac doit être fermé, et ne doit pas dépasser un volume de 30L

Ramassage DES SACS NOIRS

MARDI

A PARTIR DE 4H00

VENDREDI

Les sacs doivent être sortis seulement la veille au soir à partir de 19h00

Les sacs noirs doivent être à l'intérieur du conteneur et non déposer dessus

Ramassage DES SACS JAUNES

JEUDI

A PARTIR DE 4H00

Les sacs doivent être sortis seulement la veille au soir à partir de 19h00

LA PROCHAINE FOIS QUE LE SAC SERA MIS EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE UNE AMENDE VOUS SERA REMISE

135 €

Découpez-moi

Découpez-moi

COLLECTE DE DÉCHETS

JONZAC - ÉCARTS

Calendrier 2025

Mini MEMO TRI

Emballages - Papiers

Tous les papiers, les emballages plastiques, les petits cartons et les emballages en métaux. **Vidés, non lavés, non emplés**

Compostage

Tous les restes de repas, préparations de repas,petits végétaux. Exemples : Coquilles d'oeuf, marc de café, thé, épluchures, fruits, légumes, reste de pâtes....

Verre

Tous les emballages en verre, type bouteilles, bocaux et pots. Exemples : pots de yaourt et moutarde, bouteille de vin...

Ordures Ménagères

Couche, mouchoir, papier absorbant, vaisselle cassée, lingette, serviette hygiénique, rasoir,...

Déchèteries

Bois, cartons, déchets verts, déblais et gravats, encombrants, métaux, électroniques, mobilier, piles, batteries, déchets toxiques et jouets, coquilles d'huîtres,...

"NOTRE HAUTE-SAINTONGE"

Application citoyenne

Gratuite & Sans inscription

General

Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 12h

Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs à partir de 12h

Janvier						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Où se trouve la colonne à verre la plus proche ?

Avec l'application ou le site internet de la Haute-Saintonge, retrouvez les points d'apports volontaires autour de vous (colonnes à vêtements, à verre, composteurs partagés, recyclerie(s) ainsi que les déchèteries.

Comment ne plus oublier de sortir les poubelles ?

Télécharger l'application, saisir son adresse et activer les notifications pour être informé la veille de chaque collecte !

CITEO

JONZAC

Calendrier de collecte

HAUTE SAINTONGE

30L

Le sac doit être fermé, et ne doit pas dépasser un volume de 30L

Ramassage DES SACS NOIRS

MARDI

A PARTIR DE 4H00

VENDREDI

Les sacs doivent être sortis seulement la veille au soir à partir de 19h00

Les sacs noirs doivent être à l'intérieur du conteneur et non déposer dessus

Ramassage DES SACS JAUNES

JEUDI

A PARTIR DE 4H00

Les sacs doivent être sortis seulement la veille au soir à partir de 19h00

LA PROCHAINE FOIS QUE LE SAC SERA MIS EN DEHORS DES JOURS DE COLLECTE UNE AMENDE VOUS SERA REMISE

135 €

Découpez-moi

FRANCE IDENTITÉ NUMÉRIQUE :

Un nouveau service à votre disposition

À quoi ça sert ?

Avec France Identité, vous pouvez :

- Créer un justificatif d'identité numérique à usage unique, plus sécurisé qu'une simple photocopie
- Accéder aux services publics en ligne via FranceConnect : déclaration d'impôts, changement d'adresse, immatriculation d'un véhicule, ...
- Importer votre permis de conduire sur votre téléphone pour l'avoir toujours sur vous
- Réaliser certaines démarches en ligne nécessitant une authentification renforcée : procuration de vote, demande de financement de travaux via MaPrimeRénov, achat de formation, ...

Comment ça marche ?

Si vous possédez une carte d'identité au format carte bancaire, êtes âgés de 18 ans ou plus et disposez d'un téléphone compatible NFC, il vous suffit de télécharger l'application France Identité et de suivre les instructions pour créer votre identité numérique.

Besoin d'aide ?

Obtenez votre identité numérique

Nos agents d'accueil en mairie ont été formés pour vous guider dans vos démarches et répondre à toutes vos questions.

Pour en savoir plus, rendez-vous en mairie (service CNI/Passeport) ou sur france-identite.gouv.fr

Jours et horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h30 et
de 14h00 à 17h30
excepté le vendredi à 17h00.

Élections : êtes-vous bien inscrit.e ?

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez déménagé récemment ou si vous votez pour la première fois, pensez à vérifier votre inscription et à la mettre à jour si nécessaire.

Les justificatifs à fournir :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone fixe, avis d'imposition, quittance de loyer faite par un organisme
- Pour les jeunes dont le recensement a été fait sur la commune, ils seront inscrits d'office. Pour les jeunes de 18 ans recensés dans une autre commune, ils devront se munir d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Pour les citoyens de l'Union Européenne, un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile sont requis.

En cas de déménagement à l'intérieur de la commune, il est impératif de signaler son changement d'adresse auprès des services de l'accueil de la mairie (une pièce d'identité et un justificatif de moins de 3 mois vous seront demandés).

©C.Ormel

Cérémonie du 14 juillet 2025
avec la présence de 146 jeunes du Service National Universel

©C.Ormel